

Nous avons jusqu'à présent évoqué les premières années de vie du Parti socialiste du Valais romand. En cette année féministe qu'est 2019, nous vous proposons, pour les deux derniers articles sur l'histoire du PSVR, un bond dans le temps pour se plonger dans les campagnes pour l'obtention du suffrage féminin en Valais. Pour dépendre au mieux ces pages plus récentes de notre histoire, nous allons aujourd'hui évoquer le contexte général de l'après-guerre en Valais, les différents acteurs ayant joué un rôle d'envergure dans la quête de l'obtention du suffrage féminin, et les votations de 1959 et 1970.

### Une idée progressiste en terre conservateur

L'Europe instaure le suffrage féminin durant 2 grandes périodes : la plupart des pays européens du Nord aux alentours de la fin de la Seconde Guerre mondiale, dans les années 20, et les pays du Sud, à la fin de la Seconde Guerre mondiale. La Suisse est mauvaise élève en la matière. La spécificité de notre système démocratique, qui exige de facto que l'électorat masculin vote en faveur du suffrage féminin, n'y est pas pour rien. Alors que les premières associations favorables à l'enjeu voient le jour entre la fin du 19ème et le début du 20ème siècle, les crises économiques et guerres de la première moitié du 20ème siècle retardent les élans suffragistes, et les quelques votations cantonales en la matière échouent tout d'abord.

Le Valais de la seconde moitié du 20ème siècle est conservateur. De nombreux acteurs de l'époque maintiennent cet état de fait.

Sur le plan politique, le Parti conservateur chrétien-social (nom de l'actuel PDC entre 1957 et 1970) est largement majoritaire et, bien que réunissant en son sein plusieurs ailes (l'une fortement conservatrice, l'autre s'inspirant de la doctrine sociale de l'Église), a la mainmise sur la politique valaisanne. Sur le plan médiatique, le Nouvelliste détient un quasi-monopole, suite à différentes fusions. Entre 1959 et 1970,

sa rédaction semble être composée uniquement d'hommes. Sa ligne éditoriale, durant l'époque qui nous intéresse, est claire : défense des valeurs chrétiennes et conservatisme catholique, antimarxisme fort, très proche du PCCS qu'il qualifie régulièrement de « notre » parti. Leader de l'opinion public, il est perçu comme « un journal capable de faire et défaire les personnalités valaisannes », à une époque où la presse papier est de loin le premier vecteur d'informations.

Finalement, l'Église catholique influence grandement la vie sociale du Valais des années 50 à 70, et la religion « tient le premier rang » parmi les matières enseignées à l'école primaire. Cette forte influence débouche naturellement sur la volonté des partis politiques de s'attirer les bonnes grâces des dirigeants religieux, dans un mélange entre pouvoirs civils et religieux très présent.



Peter von Roten

### Association valaisanne pour le suffrage féminin

Ce contexte particulier mettra en difficulté l'implantation de thèses en faveur du suffrage féminin en Valais. Quelques conférences sont données à ce sujet en 1924 par une militante genevoise alors en tournée, et ces dernières ont vu se fonder dans leur foulée quelques associations locales en faveur du suffrage féminin. Mais celles-ci ont une vie éphémère. En 1945, le député conservateur Peter von Roten demande par une motion l'introduction de l'égalité politique entre les sexes dans la Constitution (malheureusement refusée). Un comité d'action pour soutenir cette motion sera créé en 1946, au sein duquel milita Renée de Sépibus, qui fondera, le 5 juin 1946, l'Association valaisanne pour le suffrage féminin (AVPSF).

L'AVPSF s'organise rapidement autour d'une organisation centralisée et hiérarchisée afin de garantir l'efficacité du travail. Elle met en place des comités régionaux pour garantir la propagande, recruter des membres, surveiller la presse régionale et locale pour que réponse soit faite à chaque article s'opposant à leurs revendications. L'AVPSF est membre de l'Association suisse pour le suffrage féminin, et y fait figure de section de taille moyenne, en entretenant de bonnes relations avec les autres sections.

C'est l'AVPSF qui sera à l'origine des premières mobilisations pour le suffrage féminin en

Valais. Mettant d'abord tout en œuvre pour se faire connaître de la population valaisanne, les militantes rédigent de nombreuses lettres et font paraître des articles dans la presse où elles prennent position sur de nombreux objets politiques en dénonçant le fait que les femmes sont toujours absentes de décisions qui les concernent pourtant. L'AVPSF organise également des conférences à travers le canton, avec pour objectif d'informer la population, tout en invitant systématiquement des représentants des 3 pouvoirs.

Ce travail intensif est reconnu, si bien qu'en 1949 se tiendra à Sion l'Assemblée générale de l'Association suisse pour le suffrage féminin.

L'AVPSF continue son travail durant les années 50, et obtiendra même en 1956 la bénédiction du pape Pie XII (!) grâce à l'habileté impressionnante de Renée de Sépibus. Un atout de taille dans un canton aussi fortement imprégné par la religion catholique.



Première publicité politique en faveur du suffrage féminin dans Le Nouvelliste, par le PS (2 février 1971)

### **Unterbäch, le Grütli des femmes suisses**

Autorisons-nous un rapide détour en Haut-Valais pour une histoire qui mérite d'être connue. L'AVPSF encourage, entre 1956 et 1957, les Valaisannes à demander leur inscription au registre électoral de leur commune pour participer aux votations du 3 mars 1957, arguant, avec pour appui l'avis d'un juge fédéral, qu'une personne inscrite au registre électoral peut voter. Si certaines communes valaisannes accordent ce droit aux femmes à titre consultatif, Unterbäch décide de comptabiliser le vote des femmes de la même manière que celui des hommes, devenant ainsi la première commune de Suisse où les femmes ont pu voter. Malheureusement, le gouvernement cantonal invalidera le vote des femmes.



**Femme votant à Unterbäch, février 1957**

Cet événement historique attire les médias, et donne une nouvelle énergie au mouvement suffragiste suisse. Renée de Sépibus récoltera les félicitations de l'Association suisse. Le Conseil fédéral prend peur pour l'objet mis en votation le 3 mars

1957, craignant que la présence médiatique nouvelle du mouvement suffragiste résulte sur le rejet du projet. Il publie le 22 février 1957 son Message en faveur de l'introduction du suffrage féminin sur le plan fédéral.

### **Votation fédérale de 1959 : un échec**

Le Message du Conseil fédéral de 1957 ne fait pas moins de 130 pages, et parle du suffrage féminin comme « une des questions les plus importantes qui se soient posées à notre État fédératif depuis qu'il existe. Les Chambres se rallient au projet, qui sera soumis en votation le 1er février 1959.

En Valais, la mobilisation est forte. L'AVPSF créera plusieurs comités pour la campagne : un comité cantonal, un comité cantonal d'action, un comité d'honneur, un comité de presse, ainsi

qu'un comité cantonal coordonnant le tout. De nombreuses personnalités politiques masculines forment leurs rangs, signe d'un certain sens tactique de Renée de Sépibus.

Sur le plan suisse, le Parti socialiste, le Parti du Travail et l'Alliance des indépendants recommandent le oui, le PRD et le PCCS (divisé) la liberté de

vote, et le Parti des paysans, artisans et bourgeois (ancienne UDC) le non. Ces recommandations sont suivies par les sections valaisannes de ces partis, alors que tous les mouvements de jeunesse des différentes factions recommandent le oui.

Le 1er février, le projet est refusé par 66,9% de non au niveau fédérale et 69,5% en Valais. Notons que le Nouvelliste a exercé une certaine censure sur la question, et au niveau politique, seul le Parti socialiste semble avoir réellement mené la campagne du oui. En outre, l'AVPSF, bien qu'extrêmement motivée et organisée, manque cruellement de moyens pour se permettre un véritable travail de propagande dans un canton où la communication reste difficile (nombreuses régions montagneuses isolées, téléphone très peu utilisé).

### **Votation cantonale de 1970 – un succès**

Malgré l'échec de 1959, la lutte reprend, et l'AVPSF se mobilise pour gagner en adhérentes. En 1963, l'adhésion de la Suisse au Conseil de l'Europe, dont les statuts prévoient l'égalité civique, relance la question du suffrage féminin. En 1965, une Assemblée générale de l'AVPSF décide de prendre contact avec les présidents des partis politiques valaisans pour qu'une motion soit déposée au Grand Conseil. La plupart ayant fait partie des comités de l'AVPSF en 1959 grâce à la brillante Renée de Sépibus, ces rencontres débouchent sur une motion déposée le 31 janvier 1966, demandant l'introduction du suffrage féminin sur le plan cantonal.

La motion est acceptée le 2 février 1967. Le Conseil d'État

publie son message le 22 mai 1967. La votation est fixée au 12 avril 1970. L'AVPSF mènera une énorme campagne, comme le reflètent les articles du Nouvelliste pour cette période.

Tous les partis politiques se prononcent en faveur du suffrage féminin. Le travail préalable réalisé par Renée de Sépibus et l'AVPSF paie : de nombreuses personnalités haut placées de la politique valaisanne ont milité par le passé pour le suffrage féminin.

Le climat valaisan est annonciateur d'un plébiscite en faveur du suffrage féminin, et la campagne devient rapidement le théâtre d'une concurrence farouche entre partis, qui souhaitent obtenir la plus grande part possible de ce nouvel électoral, là où le parti socialiste tient la même ligne depuis le début du siècle, comme l'a évoqué par ailleurs le député socialiste Claude Rouiller au Grand Conseil.

Le débat public étant ainsi saisi par tous les partis, la campagne retentit à travers tout le canton, et le 12 avril 1970, les valaisans acceptent de reconnaître les droits civiques des femmes sur les plans cantonal et communal. Le Valais devient ainsi le 6ème canton à introduire le droit de vote et d'éligibilité des femmes par 72,6% de oui.

Le ton est donné en Valais pour la votation fédérale de 1971 qui s'annonce.